France laitière 2015 suite

1 juin 2009

L'étude **France laitière 2015** menée par l'Institut de l'élevage à la demande du Cniel (l'interprofession laitière) et de FranceAgriMer est basée sur une série d'entretiens collectifs, qui a permis d'enregistrer les attitudes, projets et interrogations des éleveurs au 1er trimestre 2009.

En outre, des analyses statistiques ont permis de brosser un portait des 88 000 exploitations laitières françaises à partir des données 2007 de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles (Agreste) enrichie de données sur les quotas laitiers (FranceAgriMer).

Trois grands contextes de production sont identifiés (zones de montagne-piémont, zones de polyculture élevage, zones d'élevage de plaine les plus orientées vers la production laitière), eux-mêmes subdivisés en 7 sous-zones de plaine et une série de massifs montagneux concernés par la production laitière. C'est cette grille de lecture qui est mobilisée pour lister les enjeux auxquels seront confrontés les exploitations laitières et présenter les simulations micro-économiques réalisées par les Réseaux d'élevage pour évaluer l'intérêt de différentes adaptations possibles des systèmes de production.

C'est aussi cette entrée régionale qui est retenue pour produire les résultats des projections à moyen terme (2014) en termes de nombre d'exploitations et de taille moyenne d'atelier en comparant un scénario tendanciel et un autre marqué par un contexte économique défavorable au lait. Ces projections régionales sont précédées d'une analyse démographique rétrospective (depuis 1990) et prospective (jusqu'en 2035). Avec une poursuite tendancielle de la restructuration et en l'absence de toute relance de l'installation, le nombre d'installations laitières françaises ne seraient plus que de 20 000 entre 2015 et 2035. En revanche, s'il l'on maintient au-delà de 2015 le niveau de 1200 installations par an, le nombre d'exploitations tendrait vers 30 000 en 2035. Encore faut-il que les conditions économiques propres à la production laitère ne se dégradent pas trop.

De fait, les différentes analyses confirment que les contrastes régionaux et la concurrence entre bassins de production sont en train de s'exacerber :

Moins contraintes par les quotas (les règles de gestion adoptées au niveau français ont de fait favorisé les croissances les plus importantes dans les zones les moins laitières), les zones de polyculture – élevage ont bâti un modèle économique performant, mais sensible à la conjoncture.

A l'opposé, les zones de plaine spécialisées ont été davantage freinées par les quotas et la pression foncière. Elles ont investi sans pouvoir exprimer totalement leur potentiel et, pour valoriser au mieux leur quota, elles ont optimisé les coûts de production. Elles disposent donc